

LE BULLETIN MUNICIPAL DE **Saint-Joseph-du-Lac**

sjdl.qc.ca

Hiver 2025

Début des travaux du nouveau réservoir d'eau potable

→ PAGE 9

Adoption de la refonte du plan d'urbanisme et des règlements municipaux

→ PAGE 14

Programmation des loisirs

→ PAGE 19



Municipalité de
SAINT-JOSEPH-DU-LAC

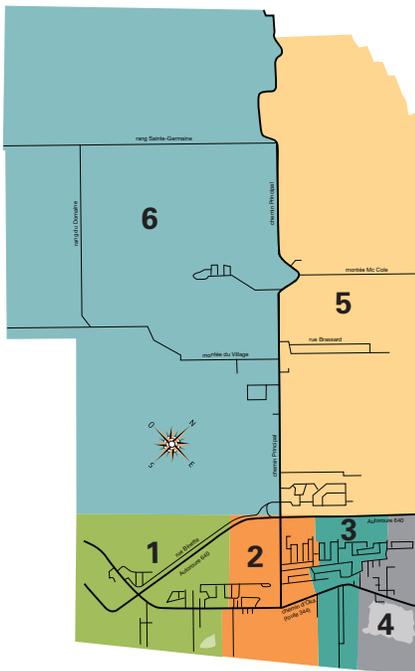
Conseil municipal

Sommaire

Événements municipaux	4
Actualités municipales	6
Hygiène du milieu	10
Environnement	11
Urbanisme	14
Communautaire	16
Sécurité civile	18
Loisirs	19
Bibliothèque	27

Les séances du conseil municipal se déroulent chaque premier mardi du mois, à 20 h, à la salle du conseil située au 1110, chemin Principal (sauf exceptions).

SUIVEZ-NOUS
SUR **facebook**



Régent Aubertin | DISTRICT 1, DE LA BAIE
raubertin@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité consultatif en environnement (CCE),
- Comité sur l'eau Saint-Joseph-du-Lac avec Pointe-Calumet

Vice-président :

- Comité d'administration, des ressources humaines, des relations de travail et des communications

Délégué au C.A. :

- Tricentris
- Régie de Police du Lac des Deux-Montagnes (délégué substitut)



Marie-Josée Archetto | DISTRICT 2, DES SABLES
mjarchetto@sjdl.qc.ca

Présidente :

- Comité d'administration, des ressources humaines, des relations de travail et des communications

Vice-présidente :

- Comité consultatif en circulation et transport
- Comité horticole

Déléguée au C.A. :

- Office régional d'habitation (ORH)



Karl Trudel | DISTRICT 3, DES COTEAUX
ktrudel@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Comité local du patrimoine (CLP)

Vice-président :

- Comité de démolition
- Comité des loisirs, de la culture et du tourisme

Délégué au C.A. :

- Comité consultatif agricole et comité du plan de développement de la zone agricole
- Tricentris (délégué substitut)



Alexandre Dussault | DISTRICT 4, DE LA VALLÉE
adussault@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)

Vice-président :

- Comité consultatif en environnement (CCE)

Délégué au C.É. :

- Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école Grand-Pommier



Michel Thorn | DISTRICT 5, DU BERCEAU
mthorn@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité horticole
- Comité en sécurité publique et mesures d'urgence

Délégué au C.A. :

- Régie de traitement des eaux usées (RTDM)

Vice-président :

- Comité d'administration, des ressources humaines, des relations de travail et des communications
- Comité sur l'eau Saint-Joseph-du-Lac avec Pointe-Calumet



Benoit Proulx | MAIRE

bproulx@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité de démolition

Délégué au C.A. :

- Régie de Police du Lac des Deux-Montagnes
- Régie de traitement des eaux usées (RTDM) (délégué substitut)

Mot du maire Benoit Proulx

Chères citoyennes, chers citoyens,

Alors que nous nous préparons à accueillir l'hiver, je tiens à prendre un moment pour vous adresser mes meilleurs vœux pour cette saison. L'hiver est un moment privilégié pour se rassembler, profiter des beautés de la nature et célébrer notre communauté.

Début des travaux du nouveau réservoir d'eau potable

Au cours de la dernière année, notre municipalité a fait d'importants progrès, notamment avec le début des travaux du nouveau réservoir d'eau potable. Ce projet allant de bon train, il vise à garantir un approvisionnement en eau fiable et de qualité pour tous nos citoyens. Ce réservoir bénéficiera à notre communauté et à celle de Pointe Calumet en améliorant la qualité et la gestion de notre eau potable. Je suis fier des avancées que nous avons réalisées ensemble et je reste déterminé à poursuivre nos efforts pour améliorer nos infrastructures et l'ensemble de notre municipalité.

Pour vous réchauffer le cœur en cette saison estivale, je vous invite à participer aux activités hivernales que nous avons planifiées. Ces événements sont l'occasion de se rencontrer, de partager des moments de joie et de créer des souvenirs inoubliables.

N'oublions pas que l'esprit communautaire est notre plus grande force. Ensemble, nous pouvons surmonter les défis et faire de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre, même durant les mois les plus froids.

Je vous souhaite à toutes et à tous un hiver rempli de bonheur et de sérénité, ainsi qu'un joyeux temps des fêtes.

Bien cordialement,

Benoit Proulx
Maire

Mot de la conseillère Rachel Champagne

Chères citoyennes, chers citoyens,

Je suis heureuse de vous écrire par le biais de ce bulletin municipal hivernal. L'hiver s'installe doucement sur notre belle municipalité, et c'est l'occasion pour nous de faire un point sur les projets et événements qui rythment notre quotidien.

Des changements en urbanisme

Un des dossiers majeurs de cette année a été la mise en place de la refonte des règlements d'urbanisme et du plan d'urbanisme. La révision du plan d'urbanisme nous permettra de mieux répondre aux besoins actuels tout en anticipant les défis de demain. Nous sommes convaincus que ces ajustements permettront de protéger l'identité de notre municipalité tout en favorisant son évolution.

Protection de notre histoire et du patrimoine

Cette saison a aussi été marqué par l'adoption du règlement relatif à la citation de biens patrimoniaux. L'église Presbytère Saint-Joseph-du-Lac, cœur de notre patrimoine et de notre histoire, occupe une place de choix dans l'adoption de ce règlement. La citation de l'église, désormais intégrée au cœur de notre démarche urbanistique, souligne l'importance de préserver nos symboles et notre patrimoine. Elle incarne l'harmonie entre modernité et tradition, un équilibre qui caractérise si bien Saint-Joseph-du-Lac.

Le défilé de Noël est de retour cette année

L'hiver est également un moment de convivialité et de partage. Nous avons la joie d'organiser, comme à chaque année, le défilé de Noël, un événement magique qui fera illuminer les rues de notre municipalité et mettra des étoiles dans les yeux des petits comme des grands. C'est un moment de fête et de fraternité, un véritable instant de joie collective.

Des activités pour toute la famille

Enfin, nous aurons la journée chocolat chaud annuelle, une initiative chaleureuse qui réunit de nombreux habitants autour d'un chocolat réconfortant en cette période froide. Cet événement simple mais chaleureux est un bel exemple de ce que nous pouvons accomplir ensemble pour renforcer les liens qui nous unissent. Je tiens à vous remercier pour votre engagement et votre participation active à ces moments de vie communale. Ensemble, continuons à faire de notre municipalité un lieu où il fait bon vivre, aujourd'hui et demain.

Je vous souhaite un hiver agréable, chaleureux et festif !

Cordialement,

Rachel Champagne
Conseillère municipale



Rachel Champagne

DISTRICT 6, DU DOMAINE
rchampagne@sjdl.qc.ca

Présidente :

- Comité des loisirs, de la culture et du tourisme

Vice-présidente :

- Comité en sécurité publique et mesures d'urgence
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Comité local du patrimoine (CLP)
- Comité de démolition

Déléguée au C.É. :

- Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents

Événements et messages municipaux

Décembre

3

Séance du conseil
(20 h)

6

Collecte du
Petit rénovateur
(matériaux valorisés)

9

Inscriptions aux activités
de loisirs pour l'hiver
2025

10

Séance du conseil
extraordinaire pour
l'adoption du budget
2025 et du PTI 2025-2027
(20 h)

14

Défilé de Noël,
de 10 h à midi

25

Joyeux Noël!

23
au
31

Bureaux municipaux
fermés
(Temps des fêtes)

ÉC  **CENTRE**
4085, chemin d'Oka

Fermé du 20 décembre
au 4 janvier inclusivement.
Ouverture le 8 janvier à 15 h

Janvier

1

Bonne année!

1
au
5

Bureaux municipaux
fermés
(Temps des fêtes)

3

Patinage musical
— Jour de l'an

6

Bureaux municipaux
ouverts

5

Collecte de textile
et plastique (matières
enfouies)

7

Séance du conseil
(20 h)

8

Collecte d'arbres
de Noël

10

Patinage musical
— Fièvre du disco

17

Patinage musical
— Années 80

24

Patinage musical
— Rock

Février

1

Journée chocolat chaud
au Parc Paul-Yvon
Lauzon, de 13h à 16h

2

Collecte du
Petit rénovateur
(matériaux valorisés)

3

Inscription pour
le camp d'hiver
— Semaine de relâche

4

Séance du conseil
(20 h)

7

Patinage musical
— Latine

14

Joyeuse
Saint-Valentin!

14

Patinage musical
— Spécial Saint-Valentin

21

Patinage musical
— Pop de l'heure

28

Patinage musical
— Country

29

Collecte de déchets
agriculteurs et
commerces SEULEMENT



Mars

1

Collecte de textile et plastique (matières enfouies)

3
au
7

Camp d'hiver
– Semaine de relâche
CSSMI

4

Séance du conseil municipal (20 h)

8

Journée internationale des droits des femmes

9

Passage à l'heure avancée dans la nuit du 9 mars au 10 mars

13

Date d'échéance pour acquitter le 1^{er} versement des taxes municipales

17

Saint-Patrick

31

Inscriptions aux activités loisirs – Printemps

Des bornes-fontaines accessibles, svp!

La Municipalité demande à ses citoyens d'éviter de déposer la neige sur les bornes-fontaines suivant une bordée. En effet, bien que celles-ci soient déneigées de façon systématique, la collaboration des citoyens accélère le processus et facilite l'accès aux bornes-fontaines pour les services d'urgence.

Incidents lors du déneigement

Il est possible que les camions de déneigement abîment ou endommagent certains terrains lors des opérations, malgré la vigilance des opérateurs. Si un tel incident survient à votre résidence, communiquez le plus rapidement possible avec la Municipalité au 450 623-1072, poste 222. Le Service des travaux publics analysera la situation dans les meilleurs délais et organisera, le cas échéant, la réparation nécessaire au printemps prochain.

Piquets

Pour éviter de nuire aux travaux de déneigement, il est autorisé d'installer un piquet de bois de 25 mm par 50 mm. Ce piquet peint de couleur vive ne peut excéder 1,2 m de hauteur par rapport au sol existant et doit être implanté à 1,2 m de la limite entre la voie de circulation et la partie gazonnée et/ou aménagée, afin de libérer l'accotement et laisser suffisamment d'espace pour les déneigeuses qui circulent.

Véhicules Igloo

Le retour de la saison hivernale rime avec la construction de bonhommes de neige et d'igloos. Il est toutefois primordial que les igloos demeurent sur les terrains privés et non sur les routes. La visibilité étant souvent mauvaise en hiver, nous désirons vous rappeler l'importance de déneiger complètement votre véhicule afin d'éviter de vous déplacer en « igloo mobile ». Le Code de Sécurité routière prévoit que : « Le pare-brise et les vitres du véhicule doivent être libres de matières pouvant nuire à la visibilité du conducteur. Un agent de la paix peut remettre au conducteur une amende de 100 \$ à 200 \$ plus les frais.

Stationnement de nuit

Afin de favoriser le déneigement des voies publiques, le stationnement de nuit est interdit dans les rues de la ville entre le 15 novembre et le 1^{er} avril de 00 h 00 à 7 h 00 du matin. Sachez qu'il est toutefois possible, par exemple dans la période des fêtes, s'il n'y a pas d'opération de déneigement de prévue, d'obtenir une dérogation pour une soirée si vous recevez de la visite. Vous devez communiquer avec la centrale au 450 974-5300 option 1 et demander l'autorisation à l'officier en devoir qui pourra l'accorder après avoir évalué la situation.

Actualités municipales

Saint-Joseph-du-Lac accueille de nouveaux talents

Responsable en environnement : OLIVIER DUQUETTE

Diplômé d'une maîtrise en gestion de l'environnement, Olivier œuvrait jusqu'à tout récemment pour la Ville de Laval, à titre d'inspecteur en environnement. Forts d'une expertise à l'égard du développement durable, de la gestion des matières résiduelles et de la caractérisation de milieux naturels, ses capacités d'analyse et son grand intérêt pour l'environnement lui assureront une pleine prise en charge des dossiers environnementaux parfois complexes et qui impliquent une dose d'agilité.



Olivier Duquette

Nomination à titre de capitaine : SÉBASTIEN LIZOTTE

Le pompier Sébastien Lizotte a été promu, le 5 novembre dernier, au poste de capitaine aux opérations. Diplômé de l'école nationale des pompiers du Québec en référence aux qualifications professionnelles d'officier I et d'officier II, Sébastien mettra au profit de l'organisation ses compétences organisationnelles et viendra appuyer la direction du service constituée du capitaine aux opérations Eric Pelletier et du directeur Marc Renaud. Cette nouvelle structure impliquant une direction formée par trois ressources-cadres permettra au service des incendies une meilleure efficacité qui se traduira par un renforcement des services aux citoyens.



Sébastien Lizotte

Nouveaux Pompier : MATHIEU LABELLE-BEAUDOIN ET XAVIER BUTEAU

Dans un objectif de pourvoir deux postes vacants au sein de la brigade des incendies, les pompiers Mathieu Labelle-Beaudoin et Xavier Buteau ont récemment joint les rangs du service des incendies de la Municipalité. Tous deux titulaires d'un diplôme d'études professionnelles en sécurité incendie, ceux-ci sont résolument engagés dans la protection des victimes en cas de feu et des accidents de la route. Ils auront également comme fonction d'assurer le fonctionnement et l'entretien du matériel de lutte contre les incendies.



Mathieu Labelle-Beaudoin



Xavier Buteau



Retour sur la fête de l'Halloween

Le samedi 26 octobre dernier avait lieu notre événement annuel de l'Halloween au Parc Paul-Yvon-Lauzon.

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à rendre cette journée magique et mémorable pour les petits comme les grands.

La Municipalité tient à souligner la contribution du IGA Les Marchés Lamoureux, du Service incendie de Saint-Joseph-du-Lac, de faire de cet événement un succès année après année.



Retour sur le brunch des aînés

Le vendredi 27 septembre, notre municipalité a eu le plaisir d'organiser la troisième édition du Brunch des Aînés, un événement convivial et enrichissant destiné à nos aînés.

Dès 8 h 45, les participants ont été accueillis à la salle municipale pour une matinée pleine de découvertes et de partage.

Cet événement fut une belle occasion de tisser des liens et de favoriser l'échange au sein de notre communauté. Merci à tous ceux qui ont participé et à nos précieux partenaires pour leur engagement.



Programme de Plantation d'Arbres : Un Engagement pour l'Environnement

Dans le cadre de notre engagement pour la protection de l'environnement et du verdissement de nos espaces verts, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a lancé un programme de plantation d'arbres.

En conformité avec les objectifs et le plan d'action du conseil municipal; cette initiative vise à renforcer notre écosystème local, améliorer la qualité de l'air et favoriser la biodiversité, tout en embellissant notre cadre de vie.

Afin d'encourager le verdissement des espaces publics et privés, nous avons plantés plus de quinze (15) arbres sur le territoire de la Municipalité et nous avons également offert vingt (20) arbres aux citoyens dont les arbres étaient touchés par la maladie du frêne. Ce geste a permis de soutenir les propriétaires dans le renouvellement de leurs plantations et de continuer à promouvoir un environnement sain et durable. Chaque arbre planté représente un geste concret pour l'avenir de notre planète et le bien-être de notre communauté. Nous invitons tous les citoyens à participer à ce beau projet et à devenir des acteurs du changement en faveur de notre environnement.



Actualités municipales

En tant que résident(e) de Saint-Joseph-du-Lac, vous bénéficiez de nombreux avantages!



Remboursement de 50 % de votre passe annuelle au Parc national d'Oka

Profitez de la beauté du Parc national d'Oka tout en faisant des économies grâce à notre politique encourageant la pratique de l'activité physique!

Rendez-vous au sjdl.qc.ca (section Loisirs et culture) pour remplir le formulaire en ligne.



Remboursement des frais de non-résidents

La Municipalité rembourse les frais de non-résidents aux citoyens et citoyennes de Saint-Joseph-du-Lac qui s'abonnent ou s'inscrivent à une pratique sportive qui se situe hors de la Municipalité pour un montant maximal de 300 \$ par année. Pour être éligible à ce remboursement, la Municipalité ne doit pas détenir les infrastructures pour l'exécution de l'activité. Rendez-vous au sjdl.qc.ca (section Loisirs et culture) pour remplir le formulaire en ligne.

Élite sportive

La Municipalité souhaite reconnaître les athlètes élités sur le territoire en offrant des bourses aux jeunes évoluant au niveau provincial, national et international. Pour compléter votre demande, vous devez remplir le formulaire en ligne au sjdl.qc.ca dans la section Loisirs et culture.



Programme d'aide financière pour la rénovation des bâtiments résidentiels d'intérêt patrimonial

Le programme vise la conservation et la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial. Il a été mis sur pied pour accompagner les propriétaires de bâtiments, nommés dans l'inventaire du patrimoine bâti de Saint-Joseph-du-Lac, dans leurs démarches de planification des travaux d'entretien, de préservation ou de modification de leur bâtiment.

Pour plus d'informations ou pour compléter le formulaire, consultez le site Web au sjdl.qc.ca (section Urbanisme) pour remplir le formulaire en ligne.

Programme d'aide financière pour la rénovation des bâtiments résidentiels d'intérêt patrimonial | Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac (sjdl.qc.ca)



Écocentre

Les matières acceptées :

- Polystyrène propre
- Résidus domestiques dangereux
- Produits électroniques
- Bombones de gaz
- Ampoules
- Piles
- Métal
- Brique et béton
- Pneus sans jante
- Matelas

- Matériaux (Bois, bardeau , etc.)

Service payant si :



Toujours
GRATUIT

- plus de 2 m² par visite;
- plus de 5 visites annuelles.





Gagnants du concours de photos 2024

La Municipalité a reçu de nombreux clichés inspirants dans le cadre du concours de photos 2024, qui avait pour thème « Avant tout, notre environnement ».

Un jury composé d'élus et de fonctionnaires municipaux a choisi, de manière anonyme, les 12 clichés qui représenteront les mois de l'année 2025, dans le prochain calendrier municipal qui sera envoyé par la poste dans les prochaines semaines.

Les photographes gagnants sont :

- Audrey Léveillé
- Yves Auclair
- Olivier Dumoulin
- Jacinthe Loubert
- Véronika Verdon
- Claude Phaneuf
- Mélanie Aylwin
- Catherine Gaudry

Merci à tous les participants et félicitations aux gagnants!

Thème du concours 2025:

« Saint-Joseph-du-Lac, sous les étoiles »

Début des travaux du nouveau réservoir d'eau potable

La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, en collaboration étroite avec la Municipalité de Pointe-Calumet, sont fières de souligner le début des travaux du nouveau réservoir d'eau potable.

Ce nouveau réservoir d'eau représente un avancement considérable dans les efforts portés par les municipalités pour éliminer les impacts négatifs du manganèse sur la qualité de l'eau potable. Une fois sa mise en service, prévue pour la fin de l'été 2025, l'infrastructure augmentera la performance du système de filtration qui permet l'enlèvement du manganèse à l'usine d'eau potable. Cela réduira significativement les problématiques d'eau colorée causées par le manganèse, un élément naturellement présent dans l'eau.

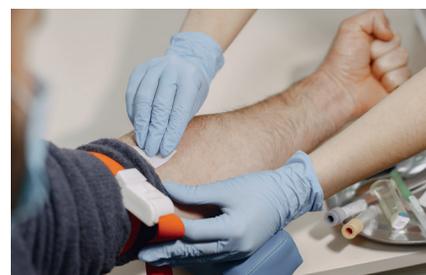
Restez à l'affût des développements dans les prochains mois!



Collecte de sang

Le 19 octobre dernier, une collecte de sang organisée par l'organisme Héma-Québec a eu lieu à l'école Rose-des-Vents. À la suite de cette journée, nous souhaitons remercier les 50 personnes qui sont venues faire une différence. Votre don de sang peut sauver des vies!

On se donne rendez-vous l'an prochain!

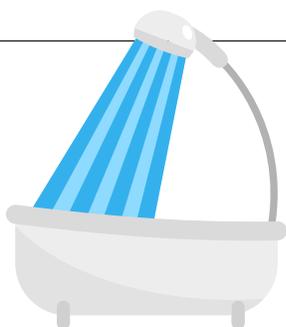


Hygiène du milieu



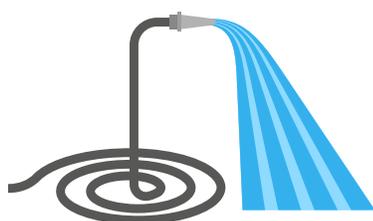
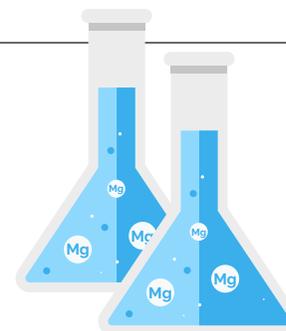
Saviez-vous que?

La municipalité de Saint-Joseph-du-Lac puise son eau souterraine grâce à dix (10) puits situés en bordure du lac des Deux-Montagnes, dans le parc national d'Oka. L'eau subit une filtration naturelle à travers le sol entourant les puits. Une grande partie de cette eau provient des eaux de surface du lac des Deux-Montagnes, une partie de l'eau extraite peut aussi provenir de la nappe phréatique alluviale.



La gestion des puits est assurée à la station de production d'eau potable, qui est située à proximité de ceux-ci. Le fonctionnement des puits est directement lié à la pression et à la demande en eau potable de la municipalité. Plus la consommation d'eau est élevée, plus le nombre de puits en activité augmente pour répondre aux besoins.

Parmi les dix (10) puits d'approvisionnement en eau, certains ne fonctionnent pas en continu en raison des concentrations de manganèse mesuré dans ceux-ci. Ainsi, certains puits sont privilégiés afin d'assurer le prélèvement d'une eau de meilleure qualité. Un suivi mensuel à l'aide d'échantillons prélevés sur chaque puits permet de surveiller la concentration du manganèse.



En période estivale, lorsque la consommation d'eau augmente considérablement, la capacité du système de traitement du manganèse à l'usine d'eau potable peut être dépassée. Le projet de nouveau réservoir d'eau potable permettra de tamponner cette consommation accrue, ce qui aura pour effet d'améliorer considérablement la qualité de l'eau. En effet, la nouvelle infrastructure permettra à l'usine de traiter l'ensemble du volume d'eau consommé par les citoyens contre le manganèse.

L'eau, une fois traitée contre le manganèse, est désinfectée par chloration. Elle est ensuite distribuée aux Municipalités de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet via une conduite de 5 km. La station de production d'eau potable assure une distribution qui répond aux besoins des citoyens, des commerces, des industries et du service de sécurité incendie.



Environnement



Bravo aux Citoyens de Saint-Joseph-du-Lac!

Collecte d'ordures Des efforts qui font la différence!

Vous avez décidé de faire la guerre aux déchets et ça se voit! Grâce à vos efforts, la planète vous dit merci. Avec les ajustements mis en place depuis le 1^{er} janvier 2024, nous observons une réduction significative des masses d'ordures enfouies par citoyen.

Réduction notable des déchets enfouis

En 2023, la moyenne des matières enfouies par citoyen était de 237 kg par an. En 2024, cette moyenne est projetée à seulement 205 kg par citoyen, représentant une baisse de 13 %. Cette tendance nous rapproche de l'objectif de 170 kg par citoyen d'ici 2031, fixée par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Votre engagement à trier vos déchets est essentiel pour faire de Saint-Joseph-du-Lac un modèle en matière de gestion des déchets.

Progrès dans le compostage et le recyclage

Nous sommes également heureux d'annoncer une augmentation de 32 % des masses de compost et une hausse de 8 % des masses de recyclage par rapport à l'année précédente. Ces résultats témoignent de votre engagement à adopter des pratiques durables.

En résumé, nous tenons à vous remercier pour votre participation active à ces efforts. Chaque geste compte et contribue à la durabilité de notre environnement. Continuons ensemble à réduire, réutiliser et recycler afin de préserver notre municipalité pour les générations futures.



Félicitations aux employés de l'hôtel de ville!

C'est avec une immense fierté que nous annonçons une excellente nouvelle : après une analyse approfondie, RECYC-QUÉBEC a accordé à l'hôtel de ville le niveau Performance du programme ICI on recycle +.

Un grand bravo à toute l'équipe!

Cette reconnaissance bien méritée est le reflet des efforts soutenus déployés ces derniers mois pour favoriser la réduction à la source, le réemploi et la récupération, tout en menant des actions de sensibilisation.

Encore toutes nos félicitations aux employés de l'hôtel de ville!



Pour diminuer les tonnes de matières enfouies, je fais le tri!

Certains biens usagés peuvent être réparés ou donnés. Soyez fiers d'offrir une deuxième vie à vos objets en les utilisant plus longtemps ou en les offrant à d'autres!

Des organismes locaux peuvent bénéficier de vos objets revendables.

COMITÉ D'ACTION SOCIALE
1028, chemin Principal
Saint-Joseph-du-Lac

- Vêtements
- Literie
- Articles de maison
- Jouets
- Livres

AU GRENIER POPULAIRE
217, rue St-Laurent
Saint-Eustache
transport@grenierpopulaire.com

- Meubles en bon état
- Appareils électriques
- Électroménagers domestiques fonctionnels ou non (sauf lave-vaisselle)

Environnement

Astuces pour triompher de vos encombrants!

Le joyeux tri des encombrants, il peut sembler un tantinet compliqué. N'est-ce pas? Ne vous inquiétez pas, voici un guide pratique pour maîtriser cette tâche en un clin d'œil!



Le vendredi de la collecte du **Petit Rénovateur** est là pour vous faciliter la vie en prenant en charge vos objets du quotidien, comprenant :

- ✓ Bois
- ✓ Métal
- ✓ Céramique
- ✓ Porcelaine
- ✓ Verre
- ✓ Plaques de gypse (en petite quantité)
- ✓ Carton

Le vendredi de la collecte de **Textile et plastique** est là pour vos objets du quotidien, comprenant :

- ✓ Plastique
- ✓ Tissus et rembourrage
- ✓ Toiles
- ✓ Tapis
- ✓ Miroir
- ✓ Fibre de verre (vidée de son contenu et découpée si trop volumineuse)

Veillez à apporter à l'écocentre, durant les heures d'ouverture, les items suivants qui ne seront pas ramassés lors d'aucune collecte :

- ✗ Autres matériaux de construction, rénovation, démolition (briques, béton, bardeaux, polystyrène propre)
- ✗ Résidus domestiques dangereux
- ✗ Produits électroniques
- ✗ Bonbonnes de gaz

Écocentre



Voilà, en suivant ces conseils simples, vous serez le maître incontesté du tri des encombrants!



Saint-Joseph-du-Lac vous donne un coup de pouce pour des idées écoresponsables!

Souvenez-vous! La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac encourage les initiatives écoresponsables avec son Fonds Vert Écoresponsable.

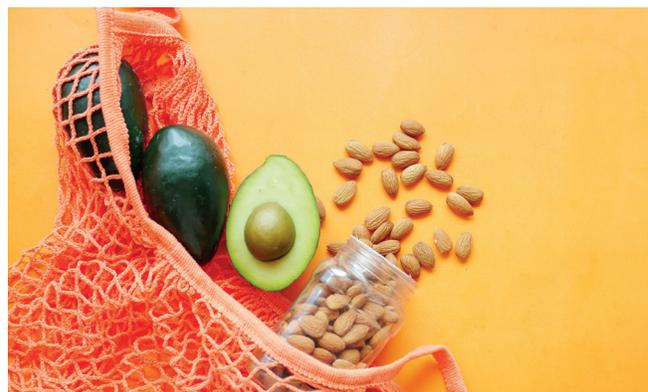
Ce programme constitue une réelle opportunité pour concrétiser vos projets comportant un gain collectif en matière d'écocitoyenneté!

Qu'ils s'agissent de démarches s'harmonisant aux enjeux du plan d'action de la Politique environnementale ou aux enjeux du plan d'action de la Municipalité nourricière, vous pourriez recevoir 75 % du coût de votre projet si celui-ci est évalué à moins de 5 000 \$ ou 50 % si son budget se situe entre 5 000 \$ et 30 000 \$.

Voici quelques exemples de projets qui pourraient se voir aidés :

- Programme de recyclage créatif
- Groupe d'entraide zéro déchet
- Cours de sensibilisation à l'écohabitation
- Campagne de sensibilisation sur la réduction de l'utilisation de plastique
- Atelier de réparation et de réutilisation
- Club de covoiturage
- Programme de compostage domestique
- Réseau de troc
- Programme de récupération des restes alimentaires
- Ateliers de sensibilisation à l'écohabitat

Prêt à contribuer à rendre Saint-Joseph-du-Lac plus respectueuse de l'environnement? C'est une occasion d'œuvrer pour un cadre de vie durable et écologique !



Réduire à la source, j'en fais ma priorité!

En 2025, prenez une résolution environnementale basée sur le principe de réduire à la source votre utilisation de produits jetables.

La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac vous y encourage en remboursant 50 % des coûts d'achat de produits zéro déchet. En plus de rembourser les nouveaux parents pour l'achat de couches lavables (maximum 150 \$ par enfant), les citoyens peuvent se faire rembourser l'achat d'articles réutilisables (maximum annuel 100 \$ par résidence ou logement) en remplacement d'articles à usage unique. Les articles admissibles dans le cadre de cette subvention pour l'achat de produits zéro déchet sont les suivants :

- Balles de séchage en laine ou en plastique
- Chargeurs à piles rechargeables et piles rechargeables
- Compresses d'allaitement lavables
- Coupes menstruelles
- Couvre-bols réutilisables
- Culottes d'entraînement à la propreté lavables
- Culottes et serviettes lavables pour fuites urinaires, énurésie ou menstruations
- Film alimentaire réutilisable en cire d'abeille
- Essuie-tout réutilisables
- Filtres ou capsules à café réutilisables
- Papier hygiénique ou mouchoirs lavables
- Pochettes à collation réutilisables
- Sacs réutilisables pour les courses
- Sacs à fruits et légumes pour l'épicerie
- Tampons démaquillants lavables

Urbanisme

Adoption de la refonte du plan d'urbanisme et de plusieurs règlements municipaux

C'est avec une grande fierté que la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a adopté ses nouveaux outils de planification en matière d'aménagement du territoire lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 1^{er} octobre dernier.

Le processus de révision du plan d'urbanisme et de ses règlements, entamé en 2020, a permis de mettre à jour ces documents essentiels. Cette refonte permet d'assurer une meilleure planification en matière de développement et d'aménagement du territoire, et ce, pour les dix prochaines années. Les informations relatives à la refonte complète sont disponibles dans la section urbanisme du site internet de la Municipalité.

Opération déneigement!



La saison hivernale rime avec une accumulation de neige sur le territoire de la municipalité!

Nous savons qu'il est parfois difficile de dire au revoir à son panier de basket pour la saison, mais il est nécessaire d'enlever les gros objets des rues de la municipalité pour permettre le déneigement de celles-ci. Aussi, nous tenons à vous rappeler que les bacs d'ordures, de matières organiques ou de recyclage doivent être déposés sur votre terrain, même lors des journées de collectes. **(Pas sur les trottoirs ni sur la chaussée).**

Merci de votre compréhension.

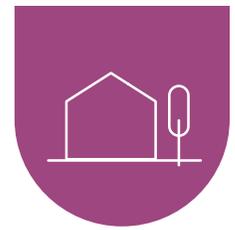
Évitez les nuisances lors des travaux de déneigement!

L'hiver est une période où la neige recouvre nos rues, créant une atmosphère magique, mais aussi des défis pour la sécurité et la mobilité.

Pour garantir des conditions de circulation optimales, il est essentiel de respecter l'Article 13.1, qui interdit les nuisances lors des travaux de déneigement.

L'Article 13.1 est clair : il est interdit d'installer des équipements de protection hivernale tels que piquets, roches, blocs de béton ou tout autre objet qui pourrait entraver les travaux de déneigement dans l'emprise de la rue. Cela signifie que nous devons éviter de placer ces obstacles sur le bord de la route, car ils rendent la tâche des équipes de déneigement beaucoup plus difficile.

Pour plus d'informations, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 450 623-1072 poste 225.



Radon

Aux prises avec une problématique de Radon dans votre habitation? La Municipalité a mis sur pied un programme d'aide financière pour l'installation d'un système d'atténuation du radon dans une unité d'habitation.

En effet, le 2 mai 2023, le conseil municipal a adopté un règlement venant mettre en place un programme de financement remboursant 50 % des coûts pour l'installation d'un système permanent d'atténuation du radon, et ce, jusqu'à un maximum de 500 \$ par immeuble résidentiel pour le propriétaire dont l'air ambiant a obtenu une moyenne de concentrations au-delà du seuil d'intervention canadienne (200 Bq/m³) avec un test d'une durée d'au moins trois (3) mois.

Pour plus d'information sur le programme, nous vous invitons à communiquer avec le service de l'urbanisme au 450-623-1072 poste 225.



Entrée en vigueur d'un nouveau règlement de nuisances

La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a adopté, lors de la séance du conseil municipal du 1^{er} octobre 2024, un nouveau règlement de nuisances.

Ce règlement vient mettre à jour un règlement en vigueur depuis 1998, afin de mieux répondre aux réalités et aux besoins actuels.

Le nouveau règlement encadre divers aspects liés à la qualité de vie dans notre municipalité, incluant la gestion des bruits excessifs, le contrôle de la hauteur des herbes sur les terrains privés, ainsi que les règles d'entreposage des matériaux et des objets extérieurs.

Ces ajustements visent à améliorer le bien-être des résidents et à assurer un environnement sécuritaire et agréable. Nous encourageons tous les résidents à se familiariser avec ces nouvelles dispositions afin de contribuer à un milieu de vie harmonieux.

Conteneur semi-enfouies

Entrée en vigueur de nouvelles normes concernant l'installation de conteneur semi-enfouies dans les nouveaux projets intégrés ou à haute densité.

La Municipalité souhaite informer ses citoyens que tout nouveau projet intégré, ainsi que tout projet résidentiel comprenant plus de 30 unités d'habitation, doit dorénavant prévoir l'installation de conteneurs semi-enfouies. Ces conteneurs serviront à la collecte des matières résiduelles, organiques et recyclables. Une fois installé, la Municipalité ou un mandataire s'occupera de la collecte régulière. Ces mesures visent à améliorer la gestion des déchets tout en favorisant un environnement plus propre et ordonné pour l'ensemble des résidents.



Associations sportives et Communautaires

Club de l'Âge d'or

Même en hiver, nos aînés sont toujours actifs.

La mission de notre club est de permettre à nos aînés de bouger et de socialiser entre eux. Tous les jeudis à partir du 12 janvier 2025, à la salle municipale, située au 1110, chemin Principal, de 13 h à 16 h.

On se retrouve pour pétanque sur tapis, crible, 500, baseball poche, Scrabble et jeux de société.

Pour plus d'informations, communiquez avec M. Claude Laurin au 514 707-8254.



Jardins collectifs Saint-Joseph-du-Lac

Tous les Cafés-partages se tiendront à 10 h au 95, chemin Principal.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Café-partage : Pousses et germinations pour traverser l'hiver

Conférencière invitée : Natalie Langlois.

SAMEDI 15 FÉVRIER

Assemblée générale annuelle de l'organisme suivie d'un café-partage

Café-partage : Réussir ses semis à 11 heures

Conférencière invitée : Stéphanie Savard, hortultrice.

SAMEDI 22 MARS

Café-partage : Taille des arbres et arbustes fruitiers pour en améliorer la productivité

Conférencier invité : Stefan Sobkowiak, biologiste, Les fermes Miracle



Associations sportives

Inscriptions pour l'été 2025

**SOCCER :
REVOLUTION FC**
→ revolutionfc.ca



**BASEBALL :
ABMLDM**
→ abmldm.org



**FOOTBALL :
ARFL**
→ arfl.com



**BALLE-MOLLE
FÉMININE**
→ [facebook.com/
ABMMSEB/](https://facebook.com/ABMMSEB/)



LA CROSSE
→ diablolacrosse.ca





Le Cercle de Fermières

Voici un résumé des activités du Cercle de Fermières Saint-Joseph-du-Lac, en 2024.

- Soirée amicale;
- Cours de tricot et de crochet donnés avec la municipalité;
- Café partage tissage;
- Cuisine Collective
(Brunch de cabane à sucre pour l'école Rose-des-Vents, confection de linges à vaisselle, plusieurs autres activités.)
- À la fédération des Laurentides
(Journée de printemps, Congrès régional, Journée d'automne et Journée d'Arts Textiles).
- Journée de l'environnement de SJDL;
- AGA et Souper de fin d'année;
- Ateliers de macramés donnés à l'École Rose-des-Vents (service de garde le midi).



SANS COMPTER NOS ACTIVITÉS RÉCURRENTES :

- Marche du mardi matin, tricothérapie les vendredis, ateliers et démonstrations tous les mois, réunion des membres tous les 2^e mercredis du mois, dons à nos œuvres caritatives, dont la Guignolée.
- Artisan'Art, notre Marché de Noël, principal événement de l'année, qui démontre nos divers talents.
- Le tout se termine par un Souper de Noël afin de souligner l'engagement de nos membres.

NUL DOUTE QUE L'ANNÉE 2025 SERA AUSSI, SINON PLUS, REMPLIE AVEC NOS PROJETS, OCCUPATIONS, ACTIONS ET RÉALISATIONS.

Pour plus d'informations sur nos activités ou pour vous inscrire, contactez : Colette Bordeleau, présidente
Téléphone : 514 435-8413
Adresse courriel : presidente.cfq12.fed16@outlook.com



Le Chiffonnier

Tous les profits sont remis au Comité d'Action Sociale de Saint-Joseph-du-Lac pour soutenir l'organisme dans sa lutte contre la précarité.

Vous avez besoin d'aide ou vous connaissez un proche qui vit une période difficile?

Contactez-nous!

Vos dons doivent être disposés dans les cloches bleues prévues à cet effet.

Les dons d'appareils électroniques doivent être fonctionnels, sécuritaires et testés à l'avance.

Merci de votre collaboration!

**Chiffonnier : 450 473-2440
Comptoir alimentaire : 450 472-4272
info@comiteactionsociale.org**

Heures d'ouvertures

JEUDI : 13 h - 20 h

VENDREDI : 10 h - 16 h

**PREMIER SAMEDI
DU MOIS : 9 h - 15 h**

CAS
Comité d'Action Sociale
SAINT-JOSEPH-DU-LAC

**1028-A, chemin Principal
Saint-Joseph-du-Lac**





Sécurité civile



Chauffage au bois, gare aux cendres chaudes dans votre bac de compost!

Les appareils de chauffage au bois provoquent, chaque année, de nombreux incendies.

Causés par une mauvaise installation, un entretien déficient ou une disposition inadéquate des cendres chaudes, ces feux mettent en danger des vies et entraînent des dommages.

LES BONS GESTES POUR DISPOSER DES CENDRES :

- Manipulez toujours les cendres chaudes avec une pelle en métal,
- Mettez les cendres chaudes à l'extérieur des bâtiments dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique,
- Placez le contenant sur une surface non combustible à au moins un mètre de distance des murs de votre maison, du garage et du cabanon,
- Éloignez le contenant des éléments inflammables comme les platebandes, les haies, le barbecue et les abris d'auto temporaires,
- Brassez fréquemment les cendres dans le contenant,
- Jetez les cendres chaudes, après au moins sept jours, dans votre bac de compost municipal en vous assurant avant qu'il n'y ait plus aucune fumée ou chaleur lorsque vous les brassez.

Les pompiers s'impliquent dans notre communauté

La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac est fière de compter dans son équipe des pompiers qui s'impliquent bénévolement dans plusieurs activités.

En effet, le 30 novembre prochain, les pompiers seront bénévoles pour la guignolée et ils participeront également au Défilé de Noël du 14 décembre prochain.

Merci pour votre implication!



**Inscription
au système
d'appels
automatisés**

- Mesures d'urgence
- Avis d'ébullition
- Rinçage du réseau d'aqueduc
- Toutes les urgences!





Session hiver

12 semaines → Semaine du 13 janvier au 31 mars 2025

Inscription :

Résidents : 9 au 11 décembre

Tous : 12 et 13 décembre

Inscription via Sport-Plus ou en personne à l'hôtel de ville
www.sjdl.qc.ca/loisirs-et-culture/activites-de-loisirs/
ou suivez le lien vers le code QR.



Coût :

Enfants : 75 \$

Adultes : 95 \$

- 25 % sur la 2^e inscription dans la même famille (ne s'applique pas aux non-résidents)
- Non-résident : un frais supplémentaire de 50 % sera appliqué.
- Frais de retard (Inscription après la période) : 20 \$
- Aucun remboursement ne sera accepté après le 2^e cours, sauf sur présentation d'un billet médical.

0-5 ans

PRÉ-DANSE (2-3 ans)	Samedi, 9 h – 9 h 45
PRÉ-DANSE (4-5 ans)	Samedi, 10 h – 10 h 45
PRÉ-DANSE (2-5 ans)	Samedi, 11 h – 11 h 45
MINI-GYM (3-4 ans)	Samedi, 9 h 30 – 10 h 15

5-14 ans

BADMINTON (parent-enfant)	Lundi, 18 h 30 – 20 h
COSOM (6-9 ans)	Mardi, 18 h 30 – 19 h 30
COSOM (10-14 ans)	Mardi, 19 h 30 – 20 h 30
COURS DES PETITS CUISTOTS (9-12 ans) *8 semaines	Mardi, 18 h 30 – 20 h 30
DANSE BALLET JAZZ (6-9 ans)	Samedi, 12 h – 13 h
DANSE HIP-HOP (6-9 ans)	Samedi, 13 h – 14 h
DANSE HIP-HOP (avancé, 7-10 ans)	Samedi, 14 h – 15 h
INITIATION AU FLAG-FOOTBALL (12-15 ans) NOUVEAUTÉ	Dimanche, 9 h – 11 h
GYMNASTIQUE (5-6 ans)	Samedi, 10 h 30 – 11 h 30
GYMNASTIQUE (débutant, 7 ans et +)	Samedi, 11 h 30 – 12 h 30
GYMNASTIQUE (Intermédiaire, 7 ans et +)	Samedi, 12 h 30 – 13 h 30
MULTI-ACTIVITÉS (9-12 ans) NOUVEAUTÉ	Jeudi, 18 h 30 – 20 h
PARKOUR (8-14 ans)	Mardi, 19 h – 20 h 30
TAEKWONDO (débutant)	Lundi et mercredi, 18 h – 19 h Samedi, 9 h – 10 h 30
TAEKWONDO (intermédiaire et avancé)	Lundi et mercredi, 19 h – 20 h 30 Samedi, 10 h 30 – 12 h





14 ans et +

BADMINTON LIBRE	Lundi, 20 h – 22 h
COSOM LIBRE	Mardi, 20 h 30 – 22 h 30
DANSE HIPHOP ADULTE	Dimanche, 19 h – 20 h
MÉDITATION PLEINE CONSCIENCE	Mardi, 19 h 30 – 20 h 30
PICKLEBALL LIBRE	Mercredi, 19 h – 21 h
PILATES	Mercredi, 20 h 15 – 21 h 15
PILATES ET STRETCHING	Lundi, 13 h – 14 h
INITIATION AU NOUVEAUTÉ FLAG-FOOTBALL (16 ans et +)	Dimanche, 11 h – 13 h
TAEKWONDO (débutant)	Lundi et mercredi, 18 h – 19 h Samedi, 9 h – 10 h 30
TAEKWONDO (intermédiaire)	Lundi et mercredi, 19 h – 20 h 30 Samedi 10 h 30 – 12 h
TRICOT À LA BROCHE (intermédiaire)	Jeudi, 19 h – 21 h → Un jeudi sur deux
TRICOT AU CROCHET (débutant et intermédiaire)	Mardi, 18 h 30 – 20 h 30 → Un mardi sur deux
YOGA	Lundi, 20 h 30 – 22 h Mardi, 14 h – 15 h 30 Vendredi, 13 h – 14 h 30
YOGA NIDRA	Mercredi, 19 h – 20 h
DANSE EN LIGNE COUNTRY (Débutant) NOUVEAUTÉ	Lundi, 19 h – 20 h
ZUMBA	Mardi, 18 h 30 – 19 h 30

**50 ans
et +**

MISE EN FORME

Mardi, 13 h – 14 h

Vendredi, 12 h – 13 h

**65 ans
et +**

MISE EN FORME

Mercredi, 9 h 30 – 10 h 30

YOGA SUR CHAISE

Lundi, 9 h 30 – 10 h 30

Mercredi, 11 h – 12 h

YOGA SUR TAPIS

Jeudi, 11 h – 12 h

Activités et ateliers ponctuels



Kangoo Jump

Samedi 18 janvier

Rejoignez-nous pour une session de Kangoo Jump, une activité qui allie fitness et amusement!

Profitez de rebonds dynamiques sur des chaussures spéciales, tout en renforçant votre cardio et votre équilibre. Convient à tous les niveaux, alors n'hésitez pas à venir vous amuser!

Inscription obligatoire via Sport-Plus

- Coût : Résident : 25 \$
Non-résident : 37,50 \$
- Durée : 1 h
- Lieu : Gymnase de l'École Grand-Pommier
- Heures : Parents/Enfant
13 h à 14 h
Adulte (16 ans+)
14 h 30 à 15 h 30



Fabrique ton toutou

Dimanche 16 février

Venez découvrir une activité où les enfants personnalisent leur propre Toutou en le remplissant de mousse et en ajoutant un cœur magique pour faire un vœu. Ils choisiront un modèle, habilleront leur Toutou et pourront le décorer. L'animation inclut la lecture d'une histoire inspirante pour stimuler leur imagination. Chaque enfant termine en prononçant un "Serment" pour prendre soin de son Toutou. Une expérience créative et mémorable!

Inscription obligatoire via Sport-Plus

- Coût : Résident : 35 \$
Non-résident : 52,50 \$
- Durée : 45 minutes
- Lieu : Salle municipale
- Heures : Groupe 1 : 9 h 00
Groupe 2 : 9 h 55
Groupe 3 : 10 h 50
Groupe 4 : 11 h 45



Pyrogravure

Samedi 15 mars

Participez à un atelier de pyrogravure sur bois de 3 heures avec Isabelle des Affutés! Apprenez les techniques pour créer quatre sous-verres décoratifs et apportez une touche naturelle à vos apéros. Aucune compétence préalable n'est requise, juste votre créativité!

Inscription obligatoire via Sport-Plus

- Coût : Résident : 115 \$
Non-résident : 172,50 \$
- Durée : 3 heures
- Lieu : Salle municipale
- Heure : 13 h

**Inscription
aux ateliers
et conférences
sur Sport-Plus**





Semaine de relâche

Camp de la relâche scolaire

Du 3 au 7 mars

Les inscriptions se dérouleront à compter du 3 février 2025 via Sport-Plus.



NOUVEAUTÉ, ACTIVITÉS GRATUITES!

Programmation spéciale relâche



Jeu d'évasion Pokémon

Lundi 3 mars

La Team Rocket a caché des Pokémon et vous devez les retrouver!

En équipe, transformez-vous en dresseurs de Pokémon et résolvez les énigmes pour y arriver.

Inscription obligatoire par téléphone au 450-623-1072 poste 267

- 8 ans et plus et 1 parent accompagnateur
- Durée : 40 minutes
- Lieu : Bibliothèque municipale



Cours de cuisine

Mercredi 5 mars

Inscrivez vos enfants à notre cours de cuisine créatif durant la semaine de relâche! Ils découvriront les ingrédients, prépareront une recette simple et apprendront des techniques de base tout en s'amusant entre amis.

Une expérience gourmande à ne pas manquer!

Inscription obligatoire via Sport-Plus

- 9 ans et plus
- Durée : 2 h 30
- Lieu : Cuisine communautaire



Fabrique ton robot!

Jeudi 6 mars

Pour les esprits curieux et créatifs qui désirent découvrir le monde de la robotique et de la programmation avec l'ensemble Lego EV3. Les enfants auront l'opportunité de construire un robot et de relever plusieurs défis en équipe!

Inscription obligatoire via Sport-Plus

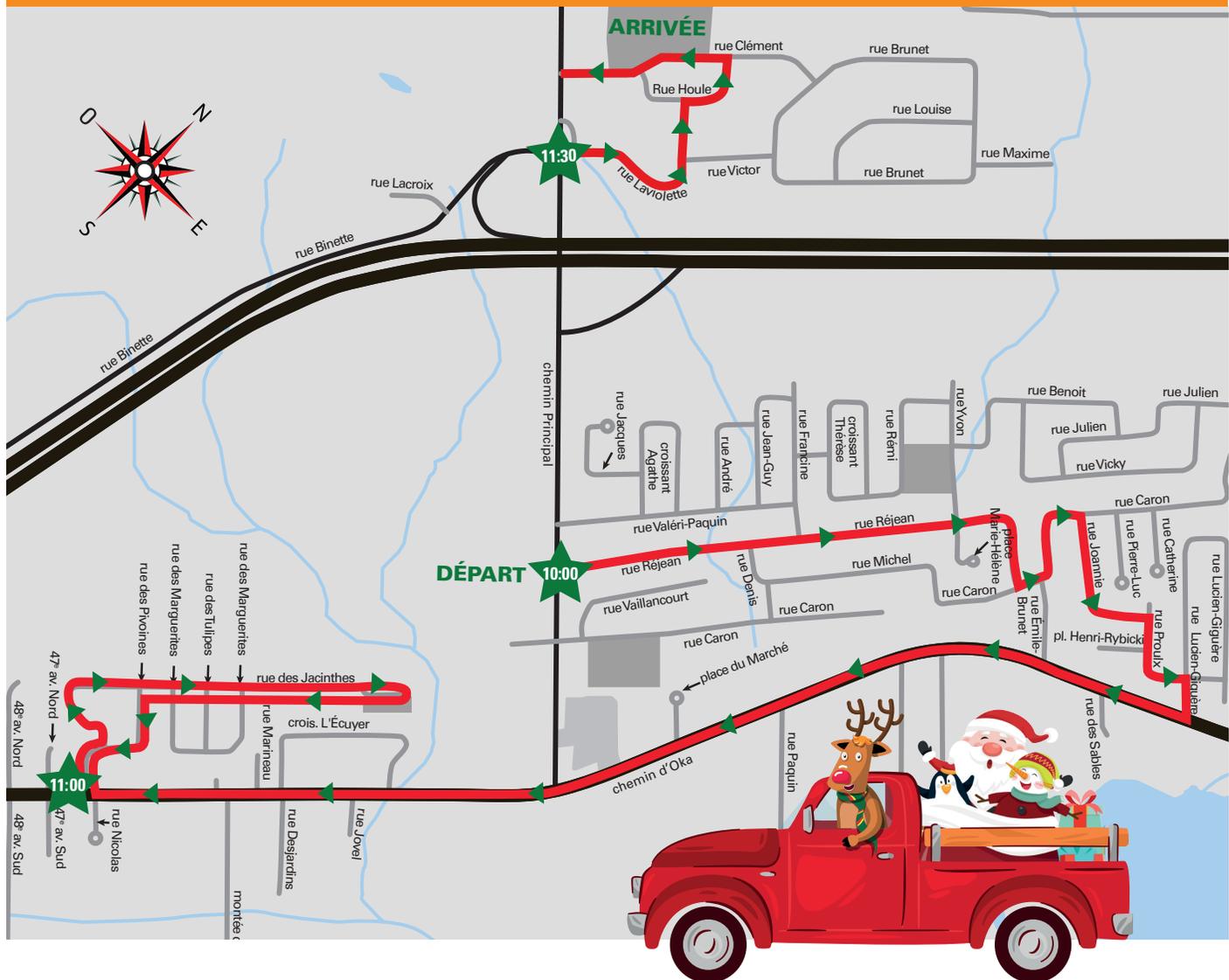
- 8-14 ans
- Heure : 13 h
- Lieu : 95, chemin Principal

Événements municipaux

Défilé de Noël

14 décembre, 10 h à midi

* **NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE**, le défilé terminera au Parc Paul-Yvon-Lauzon afin de permettre à petits et grands de rencontrer le Père Noël et ses compagnons.



Défi château de neige

Pour consulter les conditions d'admissibilité et pour compléter votre inscription, rendez-vous directement sur le site web du Défi Château de neige.

→ defichateaudeneige.ca





Pavillon Benjamin-Lepage

Le Pavillon Benjamin-Lepage est une infrastructure située au 205 rue Maurice-Cloutier, dédiée aux jeunes Joséphois âgés entre 9 et 15 ans, leur permettant de socialiser et de se rassembler dans un lieu sécuritaire.

Des tables de jeux, des jeux de sociétés et différents matériel artistique sont disponibles sur place. Un animateur assure la surveillance et le respect des consignes. Sans être un intervenant, l'animateur assure le bon déroulement des activités.

Pour consulter la programmation mensuelle, rendez-vous sur notre site web ou sur notre page Facebook.



Heures d'ouverture

Vendredi 16 h – 18 h 30 (9-12 ans) 18 h 30 – 21 h (12-15 ans)

Samedi 13 h – 18 h 30 (9-12 ans) 18 h 30 – 21 h (12-15 ans)

Dimanche 13 h – 17 h 30 (9-12 ans) 17 h 30 – 20 h (12-15 ans)

Après-midi Chocolat chaud

Quand?

Le 1^{er} février 2025
de 13 h à 16 h

Lieu :

Parc Paul-Yvon-Lauzon



Patinage musical

Tous les vendredis du mois de janvier et de février.
Parc Jacques-Paquin, dès 17h.
(Congé le 31 janvier)

Thématiques musicales :

3 janvier — Jour de l'an

7 février — Latine

10 janvier — Fièvre du disco

14 février — Spécial Saint-Valentin

17 janvier — Années 80

21 février — Pop de l'heure

24 janvier — Rock

28 février — Country

Cuisine collective

Découvrez la nouvelle cuisine collective de Saint-Joseph-du-Lac!

Inspirée par le plan d'action de la politique familiale et des aînés ainsi que du plan d'action de la communauté nourricière, cette cuisine est bien plus qu'un simple espace culinaire.

Notre cuisine collective ouvre ses portes à tous les organismes municipaux et propose une gamme variée de cours et d'ateliers pour tous les âges et niveaux de compétence culinaire. Consultez notre programmation hivernale pour découvrir des expériences culinaires passionnantes !



Cours des P'tits cuistots

Un atelier ludique pour les jeunes de 9 à 12 ans qui ont envie de découvrir le plaisir de cuisiner! Les enfants apprendront les techniques de base en cuisine, exploreront de nouvelles recettes et développeront leur créativité culinaire. Chaque cours met l'accent sur l'importance d'une alimentation saine et équilibrée, dans une ambiance conviviale et amusante.

→ **Inscription via Sport-Plus**

CONFÉRENCE ET ATELIER

Alimentation et ménopause

Axée sur l'alimentation, cette conférence a pour but d'aider les femmes à mieux vivre cette période délicate de leur vie. Des astuces culinaires et des idées de recettes simples vous seront aussi proposées. → **Inscription via Sport-Plus**



CONFÉRENCE ET ATELIER

Alimentation chez les sportifs (13-17 ans)

Conseils sur ce qu'il faut manger quotidiennement pour bien performer et comment établir une routine alimentaire, ainsi que sur l'alimentation avant, pendant et après les entraînements et compétitions. Élaboration d'une recette

→ **Inscription via Sport-Plus**

UN MERCREDI PAR MOIS

Groupe de bénévoles

Vous cherchez à vous impliquer de manière enrichissante dans votre communauté? Nous recherchons des bénévoles pour des corvées ponctuelles. C'est l'occasion idéale de contribuer positivement tout en partageant votre passion pour la cuisine. Prêt à vous investir? Contactez-nous dès aujourd'hui à cuisine@sjdl.qc.ca!



UN LUNDI SUR DEUX

Groupes de cuisine : type économique

Imaginez-vous au sein d'un groupe dynamique, collaborant pour créer des repas exceptionnels en suivant quatre étapes simples. Ensemble, nous partageons nos ressources pour concocter des plats économiques, sains et délicieux à emporter et savourer en famille. Intéressé à rejoindre un groupe de cuisine collective? Contactez-nous dès maintenant à cuisine@sjdl.qc.ca !

Bibliothèque municipale



Tirage de Noël

Cette année encore la bibliothèque organise un concours de dessin. Apporte-nous ton plus beau dessin de Noël entre le 30 novembre et le 18 décembre et cours la chance de remporter notre panier cadeau!



L'heure du conte de Mamie poule (gratuit)

Activité qui permettra à votre enfant de découvrir le plaisir de se faire raconter les plus belles histoires et de se laisser transporter dans un monde imaginaire. Et pour bien terminer l'activité, quoi de mieux qu'un bricolage!

- Pour les 3 à 6 ans
- **Inscription obligatoire à la bibliothèque ou par téléphone au 450 623-1072 poste 267.**

Prochaines dates :

- 8 février à 9 h 45
- 15 mars à 9 h 45



Horaire régulier

Mardi	9 h à 20 h
Mercredi	9 h à 16 h
Judi	9 h à 20 h
Vendredi	9 h à 16 h
Samedi	9 h à 15 h
Dimanche et lundi	Fermé

Temps des fêtes

Noter que la bibliothèque sera fermée du 24 décembre au 3 janvier inclusivement.



Jeu d'évasion Pokémon

3 mars, sur rendez-vous

La Team Rocket a dissimulé des Pokémon et c'est à vous de les retrouver! En équipe, incarnez des dresseurs de Pokémon et résolvez les énigmes pour mener à bien votre mission.

- 8 ans et plus / 1 parent accompagnateur
- Durée : 40 minutes
- **Inscription obligatoire à la bibliothèque ou par téléphone au 450 623-1072 poste 267.**



LES UNIVERS LEGO Le Monde de Minecraft DungeonsLa Mine du Diamant

29 mars, 9 h-10 h 15

- Ateliers, parents et enfants.
- **Inscription obligatoire à la bibliothèque ou par téléphone au 450-623-1072 poste 267.**

Rejoignez-nous pour un atelier LEGO Minecraft inoubliable! Plongez dans l'univers passionnant de Minecraft et laissez libre cours à votre créativité. Apprenez à construire des structures emblématiques de Minecraft tout en vous amusant. Que vous soyez jeune ou moins jeune, cet atelier vous promet une expérience amusante, dynamique et enrichissante. Venez découvrir l'architecture Minecraft avec nous!



Hôtel de ville

1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

T. 450 623-1072 • info@sjdl.qc.ca | www.sjdl.qc.ca

 facebook.com/saintjosephdulac  [@municipalitesjdl](https://instagram.com/municipalitesjdl)

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h – 13 h à 16 h 30 • Vendredi : 8 h à 12 h

**Urgences voirie,
aqueduc et égout** } EN DEHORS
DES HEURES
D'OUVERTURE

T. 450 974-5300

Pavillon Jean-Claude-Brunet

71, rue Clément, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

Pavillon Benjamin-Lepage

205, rue Maurice-Cloutier, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

Cuisine collective

95, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

Bibliothèque municipale

70, montée du Village, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

T. 450 623-1072 poste 267 • biblio@sjdl.qc.ca

Régie de police

T. 450 473-4686

Urgence

9-1-1

Écocentre

4085, chemin d'Oka